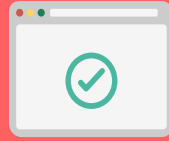


UN GUIDE PRATIQUE

Comprendre votre Assurance pour Étudiants Internationaux

INGLETM
INTERNATIONAL

Pionniers dans le domaine de
l'assurance depuis 1946.



Ingle International est là pour vous assister.

Lire une police d'assurance peut s'avérer difficile. Ne vous inquiétez-pas! Utilisez ce guide pratique pour mieux comprendre comment fonctionne votre assurance en incluant des informations sur l'éligibilité, la couverture, les exclusions et les limitations.

Eligibilité

Pour obtenir une couverture en tant qu'étudiant international, vous devez répondre à une liste de critères. La liste complète se trouve dans la section « Eligibilité » de votre police. Pour être éligible, vous devez :

- 1.** Etre d'une nationalité autre que canadienne et inscrit dans une école au Canada* où vous assistez aux cours régulièrement.
- 2.** Être âgé de 15 jours ou plus et moins de 65 ans.
- 3.** Etre un époux , enfant, gardien légal, professeur, chaperon non canadien vivant avec l'étudiant souscrit au régime d'assurance.

* N.B. : Si votre assurance vous a été procurée par l'école où vous êtes inscrit, cela veut dire que l'assurance n'est valide uniquement tant que vous y êtes inscrit en tant qu'étudiant. Si vous avez besoin d'un nouveau contrat, visitez studyinsured.com.

Couverture

L'assurance pour étudiants internationaux vous couvre pour des maladies ou blessures inattendues. Veuillez toujours lire votre police ou appeler la ligne d'assistance pour plus de détails.

- 1.** Votre contrat inclut des visites chez un docteur, des hospitalisations, le transport d'urgence et des prescriptions.
- 2.** L'assistance d'urgence 24 heures sur 7 est également disponible pour répondre à toutes les questions, vous aider à coordonner vos soins médicaux et pour vous aider à soumettre une demande de réclamation.
- 3.** Des avantages supplémentaires tels que les soins de santé mentale, un examen de santé annuel, et un examen des yeux peuvent également être disponibles avec votre plan.

Exclusions

Les exclusions sont des services médicaux qui ne sont pas couverts par votre assurance pour étudiant international et sont différentes pour chaque plan. Celles-ci seront énumérées dans la section Exclusion de votre police. Veuillez toujours lire entièrement votre police ou téléphonez le centre de l'assistance aux urgences pour plus de détails. Votre plan ne comprendra pas :

1. Les conditions préexistantes qui ne sont pas stables 90 jours précédant la date de mise en effet de la police.
2. Les médicaments contre l'acné, les pilules contraceptives, ou les prescriptions non urgentes de médicaments.
3. Les médicaments qui ne nécessitent pas une prescription comme le rhume et les remèdes contre la grippe.
4. Les soins pour les maladies chroniques et soins continus.
5. Les soins dentaires de routine.

Limitations

Les limitations applicables à votre assurance pour étudiant international sont différentes pour chaque plan. Ces limitations peuvent être trouvées dans votre police d'assurance. Toujours lire entièrement votre police d'assurance ou appeler le centre d'assistance aux urgences pour plus de détails. Les limitations communes comprennent :

1. Avoir une période fenêtrée de 48 heures pour appeler le centre d'assistance aux urgences après un événement médical majeur.
2. La réception des documents de réclamation dans les 365 jours suivant la date du traitement médical.
3. Sommes maximales pour certains avantages tels que les soins dentaires d'urgence.
4. Les traitements médicaux dans votre pays d'origine sont exclus à moins que vous y soyez lors d'un voyage organisé par l'école.
5. La couverture pour les voyages aux États-Unis se limite à 30 jours par voyage

SACHEZ QUI APPELER

Assistance d'Urgence

Sans frais : 1.866.883.9787

À frais virés : 1.416.640.7865

Assistance d'Urgence, Intrepid24/7, doit être notifié dans un délai de 48 heures si un étudiant :

- ✓ Est Hospitalisé pour quelconque raison
- ✓ Nécessite une intervention chirurgicale de toutes sortes (y compris dentaire)
- ✓ a besoin d'une IRM ou d'une tomodynamométrie
- ✓ a besoin de transport aérien
- ✓ recherche des soins médicaux à l'extérieur du Canada

Voir le libellé de la police d'assurance pour plus d'informations.

Intrepid 24/7 aide également les étudiants avec des services comprenant :

- ✓ Localiser le centre médical le plus proche
- ✓ Coordonner la facturation
- ✓ Répondre aux questions sur la couverture
- ✓ Soumettre une réclamation
- ✓ Organiser le transport d'urgence

Ingle International

Sans frais : 1.888.386.8888

Directe : 1.416.644.4870

Notre centre d'appels peut vous aider avec :

- ✓ L'achat d'assurance voyage pour les visites des amis et de la famille
- ✓ Procurer des informations sur les options disponibles pour votre assurance
- ✓ Faire des changements à votre couverture (nom, date ou changements de plans)*
- ✓ Confirmer la couverture

*Si votre école s'est chargée de vous procurer l'assurance, contactez-les pour apporter toutes modifications.